

# CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER ÉTÉ 2024

Chers parents,

Le printemps, très hâtif, nous fait déjà rêver à l'été et qui dit été, dit camp de jour! C'est toujours avec fébrilité que l'on organise notre camp de jour municipal. Celui-ci est en préparation depuis quelques semaines et nous avons déjà hâte d'accueillir vos enfants.

Cette année, le camp de jour débutera **le mardi 2 juillet et se terminera le vendredi 16 août 2024**. **Nous offrirons le camp de jour en formule service de garde le 27 et 28 juin.** Comme les années passées, la Ville de Château-Richer vous offre la possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine ou pour toute la durée du camp de jour.

Deux programmes sont offerts pour l'été 2024 : le Régulier (4-10 ans) et le Club Ados (11-13 ans). Dans chacun des programmes, des activités adaptées à leur groupe d'âge permettront à vos enfants de passer un été dynamique et dont ils se souviendront longtemps.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations relatives aux inscriptions. Il est **IMPORTANT** de bien lire toutes les informations et de bien remplir le formulaire d'inscription, ainsi que la fiche santé en ligne sur la plateforme Qidigo et ce, pour chacun des enfants inscrits.

## INSCRIPTIONS POUR L'ÉTÉ COMPLET OU À LA SEMAINE À PARTIR DU 10 AVRIL À 8 H

Pour les non-résidents qui désirent inscrire leur enfant au camp de jour de Château-Richer, il vous sera possible de le faire uniquement à partir du 13 mai.

**IMPORTANT** : Votre inscription sera considérée seulement si tous les documents sont parfaitement complétés (voir Section 6).

Pour toute question, veuillez communiquer avec moi par courriel et je me ferai un plaisir de vous répondre.

Je vous souhaite un bel été 2024 !



**Dania Leclerc**  
Responsable des loisirs et de la culture  
Ville de Château-Richer  
418 824-4294 poste 206  
loisirsetculture@chateauricher.qc.ca



# CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER - ÉTÉ 2024

## 1- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Durée : Le camp en formule « service de garde » le jeudi 27 et vendredi 28 juin 2024

Le camp de jour du mardi 2 juillet au vendredi 16 août 2024



Horaire du camp de jour : Surveillance animée (service de garde)\* – 7 h à 9 h

Activités du camp de jour – 9 h à 16 h

Surveillance animée (service de garde)\* – 16 h à 17 h 30

\* Le service de surveillance animée est inclus dans le coût d'inscription.

Âge minimum requis pour s'inscrire : 4 ans au 1er janvier 2024 (Régulier)

11 ans au 27 juin 2024 ou

être en 6e année pour l'année scolaire 2024-2025 (Club Ados)

Âge maximum pour s'inscrire : 10 ans pour le programme Régulier (4-10 ans)

13 ans pour le programme Club Ados (11-13 ans)

## 2- TRANSPORT

**TRÈS IMPORTANT** : Nous vous avisons que le service de transport en autobus le matin et le soir n'aura pas lieu cet été. Cette décision a été prise de concert avec tous les acteurs impliqués. Nous avons observé l'été dernier, une baisse considérable d'inscriptions au service de transport en autobus. Nous avons, par ailleurs, constaté que bien qu'inscrits, nombre d'enfants n'utilisaient pas le service.

## 3- INSCRIPTIONS

**IMPORTANT** : Nous n'acceptons pas les inscriptions à la journée sauf pour le 27 et 28 juin. Vous devez donc prévoir l'inscription de votre enfant au camp de jour. Aucune exception ne sera faite. Veuillez également noter qu'il n'y a pas de soirée d'inscription. Il convient de respecter le fonctionnement préconisé pour inscrire vos enfants au camp de jour (voir Section 6).

De plus, veuillez noter que le nombre d'enfants admis est en fonction du nombre d'animateurs engagés. Les places disponibles par groupe seront attribuées selon le principe de «premier arrivé, premier servi». Certains groupes se complètent plus rapidement. De ce fait, nous ne pouvons garantir que vos enfants seront acceptés si un groupe d'âge est complet. Veuillez alors placer votre enfant sur la liste d'attente pour toutes les semaines désirées et nous vous contacterons si des places s'ajoutent ou se libèrent. Si une inscription nous oblige à apporter des modifications importantes, nous nous réservons le droit de la refuser.

# CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER - ÉTÉ 2024

## 4- DESCRIPTION DES PROGRAMMES

### PROGRAMME RÉGULIER (4-10 ANS)

Pendant l'été, les enfants inscrits au programme régulier participeront, avec leur groupe d'âge respectif, à différentes activités. Ils joueront régulièrement avec les animateurs attirés à leur groupe d'âge. Pour varier les plaisirs, des périodes de baignade seront prévues, quotidiennement, puisque nous avons accès à la piscine municipale. Les jeux d'eau seront également disponibles au bonheur de tous. Des activités spéciales (sport, arts, grands jeux, science, etc.) seront organisées pour les enfants à certains moments de la semaine afin d'offrir une diversité. Durant l'été, trois sorties ou activités spéciales sur le camp seront organisées.

### CLUB ADOS (11-13 ans)

Le Club Ados est avant tout un groupe destiné aux 11-13 ans. Le Club Ados comporte 2 volets : les activités régulières du camp de jour (spécialités, sorties ou activités spéciales) et deux activités supplémentaires possibles grâce au moyen de financement. Ce Club Ados permettra aux adolescents de créer des liens avec d'autres jeunes de leur âge et de se responsabiliser en s'investissant dans la recherche de financement.

### MOYEN DE FINANCEMENT POUR LE CLUB ADOS

Il importe de mentionner que les parents ont deux choix pour inscrire leurs enfants dans le Club Ados :

- 1) Il est possible d'inscrire son enfant au prix régulier pour l'été, c'est-à-dire sans inclure le coût des deux activités supplémentaires. Dans ce cas, l'enfant devra amasser 125 \$ (via le moyen de financement déterminé par le groupe) pour participer à ces deux activités. Advenant le cas où l'enfant ne réussit pas à amasser les 125 \$, les parents devront alors déboursier la différence pour que leur enfant puisse participer (par exemple, si leur enfant a amassé 80 \$, les parents auront à déboursier 45 \$).
- 2) L'autre possibilité est de payer la totalité de l'inscription au Club Ados, incluant les deux activités supplémentaires. Dans ce cas, l'enfant n'a pas à participer au moyen de financement, car sa cotisation pour les deux activités supplémentaires est incluse dans le coût d'inscription.



# CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER - ÉTÉ 2024

## 5- COÛTS D'INSCRIPTION

(incluant le service de surveillance animée ainsi que les sorties et les activités spéciales)

Options de programme	Inscriptions pour l'été		Coût 1 <sup>er</sup> enfant	Coût 2 <sup>e</sup> enfant	Coût 3 <sup>e</sup> enfant	Coût 4 <sup>e</sup> enfant
Régulier (4-10 ans) & Club Ados (11-13 ans) Avec moyen de financement <sup>1</sup>	7 semaines	Jusqu'au 20 mai	680 \$	522 \$	403 \$	324 \$
		À partir du 21 mai	730 \$	572 \$	453 \$	374 \$
Club Ados (11-13 ans) Sans moyen de financement <sup>2</sup>	7 semaines	Jusqu'au 20 mai	805 \$			
		À partir du 21 mai	855 \$			

<sup>1</sup> **Avec moyen de financement** : L'enfant est inscrit au coût régulier. Il devra donc participer au moyen de financement et amasser 125 \$ pour participer aux 2 activités supplémentaires.

<sup>2</sup> **Sans moyen de financement** : Les parents inscrivent leur enfant en incluant le montant de 125 \$ dans le coût d'inscription. Ainsi, leur enfant n'aura pas à participer au moyen de financement pour participer aux 2 activités supplémentaires.

**Inscription à la semaine** : Nous vous offrons la possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine. Afin que l'on puisse prévoir les activités et le nombre d'animateurs, la date limite d'inscription (le jeudi précédant la semaine choisie) devra être respectée. Voici, ci-dessous, les coûts pour les inscriptions à la semaine (incluant le service de surveillance animée ainsi que les sorties ou les activités spéciales du programme Régulier). Prenez note que pour des inscriptions à la semaine, si le Club Ados effectue une activité supplémentaire (en dehors des activités régulières) lors de la semaine choisie, le parent devra déboursier le montant de l'activité pour que son enfant puisse y participer :

Options de programme	Inscriptions à la semaine		Coût 1 <sup>er</sup> enfant	Coût 2 <sup>e</sup> enfant	Coût 3 <sup>e</sup> enfant	Coût 4 <sup>e</sup> enfant
Régulier (4-10 ans)	1 semaine	Jusqu'au 20 mai	127 \$	74 \$	59 \$	44 \$
Club Ados (11-13 ans)		À partir du 21 mai	137 \$	84 \$	69 \$	54 \$

**Inscription à la journée** : Le 27 et 28 juin, nous offrirons une formule « service de garde » avant le début officiel du camp de jour. Le tarif inclus le service de surveillance animée ainsi que les activités.

Options de programme	Inscriptions à la journée		Coût par enfant
Formule « Service de garde »	27 et 28 juin	Jusqu'au 20 mai	25 \$
		À partir du 21 mai	30 \$

**\*RABAIS ACCORDÉ AUX FAMILLES DE PLUS D'UN ENFANT** : «Ajouter au panier» un enfant pour les semaines choisies et «Continuer à magasiner» pour ajouter tous vos enfants avant de passer à l'étape suivante et de procéder au paiement. Assurez-vous de n'avoir qu'une seule facture pour l'ensemble de vos enfants. Si le montant total de la facture diffère des tableaux ci-dessus, confirmez la facture en sélectionnant «**Paiement hors-ligne**» afin de réserver vos places et communiquez avec nous.

# CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER - ÉTÉ 2024

## 6- DOCUMENTS À COMPLÉTER POUR QUE L'INSCRIPTION SOIT CONSIDÉRÉE

Pour inscrire vos enfants, vous devez :

- Vous rendre sur la plateforme Qidigo à l'adresse suivante [www.qidigo.com/u/chateau-richer/](http://www.qidigo.com/u/chateau-richer/) et inscrire vos enfants au camp de jour (consultez la section 5 pour les rabais accordés aux familles de plus d'un enfant) ;
- Compléter le formulaire en ligne ;
- Ajouter votre numéro d'assurance sociale :
  - La personne qui inscrit l'enfant recevra le reçu électronique (Relevé 24 – Frais de garde) à son nom à moins d'avis contraire (dans ce cas, veuillez aviser la Responsable des loisirs et de la culture).
- Procéder au paiement (voir modalités de paiement de la section 7 pour plus d'informations).

**IMPORTANT** : Le premier versement (50% de la facture) devra être remis au moment de l'inscription. Si ce premier versement est remis **APRÈS** le lundi 20 mai, les frais de retard s'appliqueront (voir Section 5).

## 7- MODALITÉS DE PAIEMENT

- Payable par carte de crédit, en un versement, via la plateforme Qidigo
- Payable par carte de crédit, en deux versements égaux, en nous appelant\*
- Payable par carte de débit à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 8006, avenue Royale\*
- Payable en argent comptant à la réception de l'Hôtel de Ville (ou dans la chute à documents sécurisée)\*
- Payable par chèque, libellé à l'ordre de «Ville de Château-Richer», en totalité ou en deux versement égaux, à la réception de l'hôtel de ville (ou dans la chute à documents sécurisée). Le premier chèque doit être daté au maximum du 20 mai 2024 et le deuxième, du 27 juin 2024. **Ces versements doivent être remis au moment de l'inscription.\***

*\*Pour ces méthodes de paiement, sélectionnez «**Paiement hors-ligne**» à la dernière étape de l'inscription et assurez-vous d'avoir la facture dans votre profil (et pas seulement en attente dans votre panier).*

Les non-résidents de Château-Richer seront admis moyennant une majoration de 15 % du coût d'inscription.

Aucune inscription ne sera valide s'il manque un paiement lors de la remise de l'inscription ou, encore, si un chèque nous est retourné par une institution financière par manque de fonds. Une pénalité de 10 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent comptant. Nous nous réservons le droit de retirer le participant de l'activité jusqu'à ce que le paiement complet ait été remis.

## 8- RÉUNION DE PARENTS

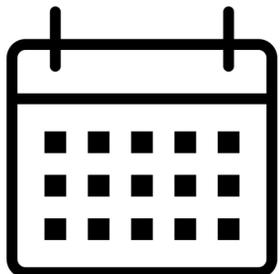
La réunion de parents aura lieu au mois de juin, les détails vous seront communiqués ultérieurement. Durant cette réunion, nous vous présenterons toutes les informations relatives au camp de jour. Étant donné que celles-ci sont très importantes, nous vous conseillons, si vous ne pouvez pas être présent à la réunion, de consulter le document d'informations qui sera disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.chateauricher.qc.ca/pages/camp-de-jour>. Ce même document vous sera aussi acheminé via la plateforme Qidigo. Les sujets abordés seront les suivants : le fonctionnement général du camp de jour, la présentation de l'équipe d'animation, les sorties, la surveillance animée, le transport, etc. Une période de questions vous sera accordée.

## 9- CONFIRMATION

Aucune confirmation ne sera donnée suite à l'inscription. Nous communiquerons avec vous **SEULEMENT** s'il y a des modifications que vous devez connaître ou s'il y a des renseignements importants à vous transmettre. Sinon, présentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.

# CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER - ÉTÉ 2024

## RÉSUMÉ DES INFORMATIONS



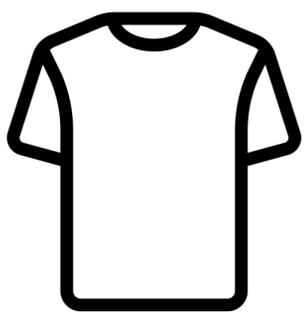
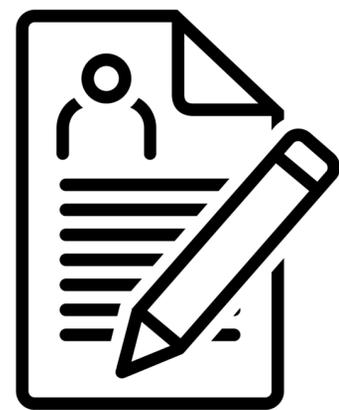
### DATES DU CAMP DE JOUR

En formule « service de garde » le 27 et 28 juin 2024  
Camp de jour du 2 juillet au 16 août 2024

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite d'inscription est le 20 mai 2024. Par contre, vous pouvez encore inscrire vos enfants au camp de jour après cette date s'il reste de la place, mais vous devrez payer un montant supplémentaire (tel qu'indiqué précédemment à la section 5).

Si un groupe d'âge est complet, nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Dans un tel cas, vous en serez informés par le service des loisirs et de la culture.

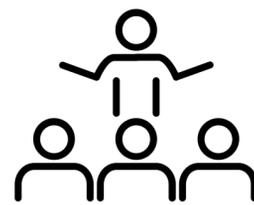


### CHANDAILS DE CAMP POUR LES ENFANTS

À partir du 21 mai, les chandails de camp des enfants seront commandés. Nous ne pouvons donc pas vous assurer que votre enfant aura son choix de grandeur. Nous vous conseillons donc de respecter la date limite d'inscription.

### RÉUNION DE PARENTS

Une réunion aura lieu au mois de juin, les détails vous seront communiqués ultérieurement.



Pour toutes informations concernant l'inscription en ligne, consultez la procédure sur le site de la Ville à l'adresse suivante : [www.chateauricher.qc.ca](http://www.chateauricher.qc.ca) ou communiquez avec Dania Leclerc (voir coordonnées à la première page du document).